

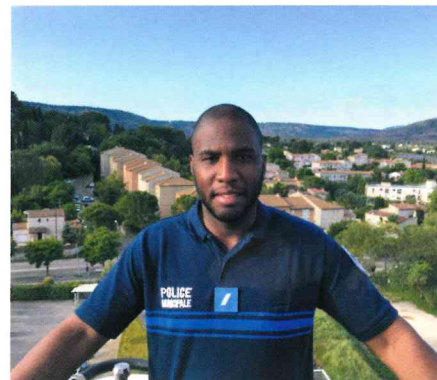
ENVIRONNEMENT

Entre le 3 et le 6 octobre dernier, était organisée la troisième édition de l'opération "Huveaune propre", à l'initiative du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune, l'association Mer-Terre, en partenariat avec les villes d'Aubagne, la Penne sur Huveaune, Roquevaire, Auriol, La Destrousse et la Mairie des 11^e et 12^e arrondissements de Marseille. Sur notre commune, une vingtaine de volontaires avait rendez-vous dans la matinée du samedi 6, sur le parc Jean-Claude Alexis. Durant trois heures, les "nettoyeurs" ont ainsi retiré du lit et des berges du fleuve quelque 7 m3 de déchets : si l'on peut légitimement féliciter les bénévoles de leur opiniâtreté, on ne peut malheureusement se réjouir d'une récolte aussi abondante. C'est un travail de longue haleine que la prise de conscience...

De même, nous avons encore à déplorer sur plusieurs sites de la commune, des dépôts sauvages d'encombrants : rappelons que le public peut contacter un service gratuit de ramassage en composant le 04 42 18 19 79. Un rendez-vous est fixé pour le jour de collecte, et les personnes n'ont qu'à déposer ces encombrants devant chez eux la veille au soir. ■



LAURENT MUHEL NOUS A QUITTÉS



Le 20 août dernier, une grande partie de la population de La Penne apprenait avec stupeur le décès de Laurent Muhel. Cet enfant de La Penne, avait travaillé au sein du service Jeunesse et Sports, puis aux services Techniques municipaux, avant d'être nommé agent de surveillance de la voie publique, et enfin d'intégrer la filière Police municipale au grade de gardien-brigadier.

La nouvelle de sa disparition a été aussi brutale que douloureuse, pour des centaines de Pennoises et de Pennois de tous âges, de celles et ceux qui l'avaient vu grandir, à ses anciens camarades de classes et ses collègues agents communaux.

En séance du 27 septembre, Christine Capdeville a demandé au conseil municipal d'observer une minute de silence à la mémoire de Laurent. La Municipalité renouvelle ses sincères condoléances à sa famille et ses proches. ■

C'est voté !

En séance du 31 octobre, le conseil municipal a émis un avis favorable au projet de délibération du conseil de la Métropole, portant sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Rappelons que la Métropole exerce depuis le 1^{er} janvier 2018, et sur les périmètres de chacun des Conseils de Territoires, la compétence en matière de PLU. La commune avait délibéré en novembre 2015 en faveur de la révision générale de son POS (Plan d'Occupation des Sols), et elle a depuis enclenché l'élaboration de son PLU. Trois réunions publiques se sont tenues depuis l'automne dernier (Plan d'Aménagement et de Développement Durable, Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement et zonage), et après avoir consulté les Personnes Publiques Associées (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Chambre de Commerce et d'Industrie...), la commune devait donner un avis que la Métropole s'est engagée à suivre.

La prochaine étape sera constituée par l'enquête publique qui se déroulera au printemps 2019, avant la synthèse et l'adoption définitive de notre PLU, prévue pour le mois d'octobre. ■